

NOUVEL ESPACE DE RESTAURATION AU COLLÈGE DES HAUTS DE L'ARZON

Réalisés entre 2025 et 2026 les travaux de rénovation ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves. Parmi les principales réalisations figurent la création d'un self collaboratif favorisant la fluidité des repas, l'amélioration du confort acoustique et thermique des locaux et la modernisation complète des équipements techniques et de restauration. La salle peut accueillir 84 élèves, 2 à 3 services sont nécessaires pour servir les presque 130 repas réalisés chaque jour.

Le collège est labellisé niveau 3 dans le cadre du dispositif départemental "Manger local et bio". Les repas servis intègrent des produits locaux, biologiques et répondent aux objectifs de la loi Egalim. Le self collaboratif permet de lutter contre le gaspillage alimentaire avec une meilleure gestion des quantités consommées, des pesées régulières et le compostage des biodéchets. Une fois par mois, les collégiens élaborent leur menu avec le cuisinier.



Outre la rénovation de l'espace restauration le Département a investi 1,8 million d'euros pour la mise en accessibilité de l'infirmerie et le remplacement de la chaudière fioul par une chaufferie bois plus performante. Ce projet a bénéficié d'une aide de l'État à hauteur de 880 000 euros au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements.

POINTS CLÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET



La municipalité a voté la création d'un poste de manager de commerce, destiné à renforcer l'accompagnement des commerçants, artisans et porteurs de projets et à soutenir la vitalité économique de la commune.

Cette création s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement de la Banque des Territoires, qui financera 50% du poste.

Cette mission permettra à la commune de disposer, pendant deux ans, d'une personne dédiée à l'accompagnement des projets et à la mise en réseau des acteurs économiques locaux.

Le manager aura pour missions :

- Réaliser un diagnostic du tissu commercial. Ce travail permettra d'identifier les besoins futurs du territoire en tenant compte de son évolution démographique, des projets urbains et des nouvelles habitudes de consommation.
- Contribuer à renforcer et diversifier l'offre commerciale, tout en portant une attention particulière aux locaux vacants, afin de faciliter leur remise sur le marché.
- Accompagner les commerçants, artisans et entrepreneurs et les orienter vers les partenaires adaptés.
- Favoriser les échanges entre les acteurs économiques locaux, soutenir la structuration d'un réseau et contribuer à renforcer l'attractivité commerciale.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué pour le réaménagement des espaces publics entre l'avenue de la Gare, La Grenette et le boulevard du Nord.

Cette étape permet désormais d'engager les études nécessaires à la définition précise du futur projet.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement composé de Victor Miramand, architecte paysagiste installé au Puy-en-Velay et de B INGENIERIE, bureau d'études basé à Firminy.

Ce travail s'appuiera notamment sur les réflexions déjà menées par les élus lors d'une commission in situ consacrée au secteur. L'objectif partagé est de mieux organiser les usages et de sécuriser les déplacements.

Plusieurs pistes ont été identifiées : rendre les cheminements piétons plus agréables et continus, mieux organiser le stationnement et la circulation, renforcer la signalétique et développer la végétalisation tout en intégrant la gestion des eaux pluviales.

La mise en valeur du patrimoine, comme la tour Pastourelle, fait également partie des orientations évoquées.

Le secteur de la Grenette fera l'objet d'une réflexion particulière, en créant un espace plus lisible et sécurisé pour les usagers.

Cette nouvelle étape doit permettre de transformer ces premières orientations en un projet d'ensemble cohérent, adapté aux usages quotidiens comme aux événements qui rythment la vie de Craponne.

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Le Cyprès vous invite au Carrefour des associations, qui se déroulera le samedi 5 septembre, de 9h à 12h au stade (repli salle polyvalente en cas de mauvais temps).

Venez découvrir la diversité de plus de 30 associations locales : sport, culture, loisirs, solidarité, jeunesse...

Ce rendez-vous sera l'occasion de rencontrer les bénévoles, de vous informer sur les activités proposées et, pourquoi pas, de vous inscrire ou de rejoindre une association.

Des démonstrations de danse, musique et dentelle auront lieu toute la matinée.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial et faire vivre la vie associative locale !



À LA MÉDIATHÈQUE, ON PRÉPARE LA RENTRÉE !

C'est la rentrée des classes, l'adhésion à la médiathèque est offerte à tous les enfants de moins de 18 ans scolarisés à Craponne. Inscrivez-vous à partir **du mardi 1er septembre**, lors de sa réouverture et profitez de tous les services.

Avec votre adhésion, vous pouvez **emprunter** simultanément jusqu'à 6 livres, 8 bandes dessinées, 3 CD et 2 périodiques pour une durée de 4 semaines.

Vous bénéficiez également d'un accès gratuit à la **plateforme @lithèque**, qui propose des films, des livres, de la musique, de la presse ainsi que des formations, accessibles depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

La **ludothèque** vous permet d'emprunter jusqu'à 3 jeux à la fois pour une durée de 3 semaines, au tarif de 1,50 € par jeu, avec un chèque de caution de 45 €.

Un **poste informatique**, des **espaces de lecture et de jeux** sont mis à votre disposition en accès libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque.

Tarifs de l'adhésion :

- 20€ à l'année
- 5€ la carte mensuelle pour les usagers saisonniers

Adhésion gratuite pour les :

- moins de 18 ans
- étudiants
- nouveaux arrivants après recensement en mairie (la première année)
- établissements scolaires du bassin de vie craponnais

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h - 12h30

Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h



Du 2 au 23 septembre, visitez l'exposition photo "Sylvae : de sève et d'écorce, éloges des vieilles forêts" dans la salle "Romans du Velay". En partenariat avec le CEN Auvergne.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA RENTRÉE

Les ateliers d'écriture sont de retour !

Chaque mois, l'Association "Mine de Rien" propose une session d'atelier d'écriture les mercredis après-midis à la médiathèque. Rendez-vous le mercredi 16 septembre à 14h pour le premier atelier, ouvert à toutes et tous, dès 10 ans.

Inscriptions à la médiathèque au 3 place aux fruits, ou au 04 71 01 24 30, ou par mail, à l'adresse suivante : mediatheque@craponnesurarzon.fr

Nouveau : ateliers de théâtre, cirque et marionnettes

À partir du 5 octobre, le Cyprès proposera des ateliers autour du spectacle vivant animés par trois artistes de la compagnie FILALO, à destination des enfants de 6 à 10 ans. Les ateliers auront lieu les mardis de 17h à 18h30 à la Grenette.

Inscriptions ouvertes dès maintenant par téléphone au 06 74 39 79 90.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine plusieurs visites sont proposées à Craponne le samedi 19 septembre :

- **La visite du Donjon** (durée 30 min) de 9h15 à 12h15: découvrez cette tour emblématique autrement en gravissant ses nombreuses marches (accès étroit, chaussures adaptées) – Sur inscription au [06 45 65 17 57](tel:0645651757)
- **La visite de l'hôtel de Vinols à 15h**. Cet hôtel particulier a été sélectionné comme lauréat dans le cadre du Loto du Patrimoine en 2024. Actuellement en rénovation, les propriétaires vous proposent une visite sous la conduite de la famille Ferrand. Information au [04 71 03 60 05](tel:0471036005)



©Mairie Craponne sur Arzon



©Ferrand

JOURNÉES NATIONALES DES ARTISTES : 2, 3 ET 4 OCTOBRE

Les Journées Nationales des Artistes (JNA) sont un évènement national, une grande fête de l'art, où des milliers d'artistes à travers la France ouvrent les portes de leur atelier au public de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'initiative est lancée pour la première fois à Craponne, par quelques artistes et une galerie d'art, afin de donner l'occasion unique au public de découvrir les œuvres dans leur lieu de création, et d'échanger directement avec les artistes.

L'évènement est gratuit, il invite le public à déambuler dans les rues pour circuler d'atelier en atelier. Une occasion également de découvrir le patrimoine craponnais, ses ruelles, son donjon, et ses places.

Sur le circuit, retrouvez le parcours "Des Places & Vous", dont le QR-Code des panneaux vous permettra de visionner de courtes vidéos sur l'histoire des places et bâtiments, leurs usages actuels, et leur devenir.

PARCOURS DES ARTS

Un parcours promenade dans le centre bourg de Craponne à la découverte des ateliers d'artistes



- 1 Dominique LE JEAN
Feutrière
5 rue Sainte-Reine
- 2 Guy VILLERD
Photographe
5 rue Sainte-Reine
- 3 Christian LAROCETTE
Artiste-peintre
7 place Neuve
- 4 Jean-Louis MIKALEFF
Galerie d'Art
8 rue de la friperie
- 5 Christine BALEYDIER
Artiste-plasticienne
1 place du For
- 6 Philippe LEMARINIER
Peintre-illustrateur
4 place aux Laines
- 7 KAARIKOU
Street artiste
2 place aux Sabots
- 8 Marie-José MORGAT-PETIT
Artiste-peintre
5 rue Neuve

Les flyers des JNA sont disponibles en version papier au Bureau d'Information Touristique, place de la gare ou en mairie.

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA ROUTE DE LA CHAISE-DIEU

Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville par la route de La Chaise-Dieu se poursuivent. Ils associent la modernisation des réseaux, la réfection de la voirie et une requalification complète des espaces publics.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont en cours. Le nouveau réseau d'eau potable en cours d'achèvement permettra de limiter les pertes d'eau et de limiter les risques de casse. La mise en séparatif des eaux usées et pluviales contribuera à améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

Ces travaux de génie civil sont aujourd'hui réalisés aux deux tiers environ et laisseront progressivement place, d'ici fin septembre, aux aménagements de surface.

La commune a confié les travaux à Eiffage, en concordance avec le Conseil départemental, qui intervient également pour la réalisation de la chaussée avec la même entreprise.

L'aménagement retenu par la mairie s'organisera en plusieurs séquences visuelles différentes dont une dernière partie avant le carrefour de la route d'Aranc.



Elle sera aménagée avec des îlots bordurés et plantés ainsi que des places de stationnement importantes le samedi. Ces aménagements permettront de sécuriser les sorties des habitations riveraines et de mieux préserver les cheminements piétons et de sécuriser les déplacements en libérant le trottoir existant.

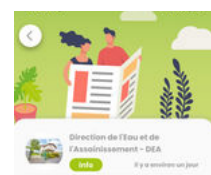
Au-delà de l'aspect paysager, la réduction de la largeur de la chaussée doit contribuer à faire ralentir les véhicules et sécuriser cette entrée de ville, notamment à proximité de l'école Saint-Joseph. Si nécessaire, un feu tricolore intelligent pourra être installé ultérieurement afin de renforcer la régulation de la circulation.

Cette opération est rendue possible grâce à la coordination de plusieurs maîtres d'ouvrage : la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire et le Conseil départemental. Ce partenariat a également permis à la commune de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police de la part de ce même conseil départemental.

COUPURES D'EAU : RESTEZ INFORMÉS SUR ILLIWAP

Afin de vous tenir informés des interventions sur le réseau d'eau potable, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) communique en direct ses alertes et informations (travaux, coupures, heures de remise en service...) sur la plateforme Illiwap.

Télécharger gratuitement l'application Illiwap puis s'abonner à la station "Direction de l'Eau et de l'Assainissement - DEA".



BIENVENUE AUX NOUVELLES ACTIVITÉS !

ANDLY'S SHOP

Maquillage permanent / piercing / head spa

Lili Delamare
1 rue du Ruisseau

06 50 80 96 29

lilistef0126@gmail.com

NICOLAS STEPHANE BROCANTE

Magasin d'antiquités

Stéphane Nicolas

Déménagement 12 Rte. de la Chaise-Dieu

06 68 98 98 15

M SERVICES

Entretien extérieur / transport et livraisons / travaux
de démolition et débarras

Edouard Monier

06 29 75 88 87

edouardmonier461@gmail.com

COOK'S HOME & D'CO

Boutique déco / électroménager / jeux & loisirs

Caroline Courtial

6 rechimas

09 82 53 44 58

LE 5

Reprise du Restaurant Pirate

Frederic et Clem Rayé

6 Bd. de Vinols

06 78 12 70 29

site web : www.rl5.fr

JARDIN DE DIDIER

Magasin de produits de la ferme

Didier Folléas

Déménagement 21 Fbg Constant

06 30 05 54 95

contact@lejardindedidier.com

JEREMY BALEYDIER

Charpentier / couverture / zinguerie / menuiserie

Lieu dit Baissac

06 14 35 17 21

jeremybaleyudier43@gmail.com

AGENDA DU MOIS

Vendredis	Atelier généalogie de 14h à 17h en mairie (salle du conseil). Venir avec son ordinateur.
Vendredis & samedis	Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredis de 14 à 17h, samedis de 9 à 12h)
Samedis	- Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h - Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits) - Marché
du 2 au 23	Exposition photographique "Sylvae : de sève et d'écorce, éloges des vieilles forêts" à la médiathèque. (voir article)
2 & 16	Chorale "Si on chantait" avec le collectif "Rencontre et vous" à 14h30 à la Grenette.
3	Permanence notaire de 10h à 12h à France Services, sur RDV : 07 87 20 77 67.
5	Carrefour des associations (voir article)
6	2ème rencontre "autour du bois", organisée par Craponne Animations de 9h à 18h au parc des étoiles. Infos : 06 22 64 65 58.
7	Temps d'accueil parent-enfant autour du jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance.
7 et 21	Permanence impôts sans RDV de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30 Espace France Services.
11	Permanence de Que Choisir Ensemble (UFC Que Choisir) en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45.

11	Permanence CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, à l'Espace France Services. Tel : 04 71 09 49 49.
12	Permanences Maison Bolène, place du For, de 10h à 12h
12	Cinéma à la Grenette : "Cap Farewell" à 17h, et "Les Gendarmes" à 20h.
13	Cinéma à la Grenette : "La Pat' Patrouille : Le film mission Dino" à 17h, et "Tombé du ciel" à 20h.
16	Atelier d'écriture avec l'association "Mine de rien" (voir article)
17	Permanence de Soliha de 9h à 12h, sans RDV, à l'Espace France Services.
19	Sortie familiale au Parc Animalier de Ardes/Couze avec le Cypres (bus gratuit). Infos et réservation : 06.74.39.79.90.
19	Visites organisées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (voir article).
Du 22 au 26	Bourse aux vêtements d'hiver de la Croix-Rouge à la Grenette. Dépôt des vêtements mardi et mercredi, de 9h à 18h, vente vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 13h. Restitution des invendus le 14/10 de 9h à 12h.
28	Permanence de l'Espace Conseil France Renov' de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'espace France Services, sur RDV au 04 43 07 11 30.



Retrouvez le programme du cinéma complet et actualisé sur : la page Facebook "[Cine Plateau](#)", le site web www.cinevasion43.cinegestion.fr

Bureau d'Information Touristique (BIT) de Craponne-sur-Arzon : 04 71 03 23 14 / craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr

Pour recevoir le journal municipal par mail : inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Ville de Craponne-sur-Arzon

www.craponnesurarzon.fr / Facebook : [villedecraponnesurarzon](#)

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique